



Pierre-Olivier Roy, chargé d'enseignement

Faculté de musique

Prix Distinction en enseignement pour les personnes chargées de cours, les responsables de formation pratique, les personnes chargées d'enseignement en médecine et les professeurs et les professeurs de clinique

Ce prix souligne l'apport remarquable d'une ou d'un membre du personnel enseignant qui s'est démarqué par l'excellence de ses pratiques et des moyens utilisés pour favoriser l'apprentissage des étudiantes et des étudiants ainsi que par l'adoption d'une approche stimulante et motivante au regard de la matière qu'il enseigne.

Monsieur Pierre-Olivier Roy enseigne depuis 2008 à la Faculté de musique une grande variété de cours en technologies musicales et en composition musicale et sonore. Il se démarque par des pratiques pédagogiques ancrées dans une solide expertise professionnelle multidisciplinaire qui fait appel à la théorie musicale, la création audionumérique et la production audiovisuelle.

D'une grande polyvalence, monsieur Roy fait preuve d'une flexibilité pédagogique remarquable face aux différents contextes de la dizaine de cours qu'il enseigne. Il s'ajuste au contenu disciplinaire du cours, à la taille de la cohorte et à la formule d'enseignement privilégiée, qu'elle soit en présentiel, hybride ou à distance. Il choisit avec soin parmi diverses stratégies pédagogiques celles qui permettront d'y créer des environnements d'apprentissage stimulants. Il prône un équilibre judicieux entre la théorie et la pratique, notamment par la mise en place d'ateliers pour mieux ancrer les concepts. Il met aussi en place un éventail d'activités d'apprentissage et d'évaluation, dont les questionnaires interactifs, l'autoévaluation, l'évaluation par les pairs et les études de cas.

Par ailleurs, quelques projets d'appui à l'innovation pédagogique furent l'occasion pour monsieur Roy de développer du matériel inexistant adapté aux caractéristiques de la population étudiante et à la diversité des groupes. Il a notamment conçu de nouveaux cas d'études musicales afin que ceux-ci raisonnent davantage avec la culture de la génération étudiante actuelle. Dans le cadre de certains cours en réalisation audionumérique, il a aussi développé des tutoriels afin que les personnes étudiantes qui n'ont pas une formation musicale poussée puissent développer, à un plus haut niveau, une écoute critique de la musique.

Proactif, monsieur Roy accorde une grande importance à la qualité de son encadrement pédagogique. Les étudiantes et étudiants apprécient, entre autres, sa disponibilité, son ouverture et sa grande écoute. L'importance qu'il accorde à la rétroaction comme soutien aux apprentissages, qu'elle soit émise individuellement ou par des capsules narrées destinées aux groupes, ainsi que la pertinence de ses interventions les conduit à développer leur autonomie professionnelle.

Passionné, monsieur Roy cherche à stimuler la curiosité chez les étudiantes et étudiants dans un environnement qui valorise la créativité. Il favorise une approche de formation expérientielle et multidisciplinaire préparant les personnes étudiantes à exceller dans le milieu professionnel. Son expertise, combinée à ses visions de pédagogue et de créateur, contribue à offrir un enseignement ancré dans les besoins du milieu. Son implication pédagogique au sein de la Faculté de musique et ses nombreuses collaborations avec des partenaires externes lui permettent de tisser des liens solides entre le monde universitaire et le milieu professionnel, contribuant du même coup au rayonnement de l'Université Laval.

Grâce à sa passion et sa grande polyvalence, monsieur Roy est non seulement une référence dans son domaine, mais également une source d'inspiration pour les personnes étudiantes ainsi que pour ses collègues.